



A quel salaire puis-je prétendre?

Par **nathnath**, le **19/02/2013** à **11:03**

Bonjour,

Je souhaite connaître le salaire auquel je pourrai prétendre afin de demander une augmentation :

- Je suis responsable commercial France de la structure française d'une compagnie européenne.

Je m'occupe de tous les clients français pour leurs projets en France et en Europe.

Je suis donc amenée à me déplacer.

Travaillant dans l'événementiel, mon travail peut être effectué aussi bien le soir que le week-end.

- La société française emploie 25 salariés, son chiffre d'affaire est de 4,2 M€ (2,7M € à mon arrivée il y a 2 ans).

- Je suis cadre au forfait heure : 160H/mois, qui ne sont absolument pas respectées, j'en fais beaucoup plus, qui ne sont pas payées.

- Je suis entrée dans l'entreprise en Novembre 2011 et je n'ai pas eu d'augmentation de salaire depuis.

- Je travaille depuis 2007 au statut cadre, j'ai 28 ans.

- Je manage 1 personne en direct.

- Je n'ai pas de commissions, seulement un bonus que je touche 1 fois par an, sur le

dépassement de l'objectif.

Compte-tenu de ces données, sauriez-vous me donner une idée du salaire mensuel brut pour mon poste?

Merci beaucoup par avance